

La formation « Risque Incendie » a pour but de connaître les articulations de la réglementation en sécurité incendie applicable dans les bâtiments (Etablissement recevant du public et Code du travail).

<ul style="list-style-type: none"> Cette formation permet d'appréhender vos obligations réglementaires en matière de sécurité incendie. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les articulations de la réglementation en sécurité incendie. Appliquer les textes réglementaires concernant la sécurité des personnes et des biens. Appréhender les notions fondamentales sur le feu, son développement et l'incendie. 	<ul style="list-style-type: none"> L'ensemble des collaborateurs de l'établissement. Personnel d'encadrement. Responsable sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun.
Objectif de la formation 	Compétences développées 	Public 	Pré-requis 
<ul style="list-style-type: none"> 14h soit 2 jours de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> Effectif jusqu'à 12 personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> Formateur spécialisé dans la prévention du risque incendie. 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation formative par le formateur au moyen de mises en situation.
Durée 	Effectifs 	Intervenant 	Méthode d'évaluation 
<ul style="list-style-type: none"> Attestation de fin de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> Sans objet 	<ul style="list-style-type: none"> Remise d'un fascicule. 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de divers documents (plan de bâtiment, notices de sécurité, procès-verbal de commission de sécurité, rapports de vérifications réglementaires).
Document de validation 	Maintien des compétences 	Documents pédagogiques 	Matériel pédagogique 

Réglementations

Formation uniquement en intra-entreprise (chez vous, à la date de votre choix). Le programme de formation sera réalisé après une visite de site et en fonction du classement de votre établissement.

